

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 31537
Numéro SIREN : 844 733 089
Nom ou dénomination : SMART AIRPORT SYSTEMS


Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2022 sous le numéro de dépôt 54328

SMART AIRPORT SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 000 Euros
Siège social : 104, boulevard du Montparnasse – 75014 PARIS
844 733 089 RCS PARIS

COMPTES SOCIAUX
AU 31 DECEMBRE 2021

Certifiés conforme



Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF	<i>(en Euros)</i>			
	31/12/2021		31/12/2020	
	Brut	Amortissements et Provisions	NET	NET
Autres immobilisations incorporelles	7 358	2 453	4 905	6 132
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 358	2 453	4 905	6 132
Inst techn et Outillage	10 916	3 878	7 038	9 222
Matériel	952 244	109 240	843 004	583 740
Autres immobilisations corporelles	33 058	21 292	11 766	18 788
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	996 218	134 410	861 808	611 750
Participations	9 764 325		9 764 325	9 764 325
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 714 787		1 714 787	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 479 112		11 479 112	9 764 325
ACTIF IMMOBILISE	12 482 688	136 863	12 345 825	10 382 207
Stock de machines	199 372		199 372	417 323
Avances et acomptes versés sur commandes	52 498		52 498	
Créances clients et comptes rattachés	1 473 989		1 473 989	1 055 442
Autres créances	629 809		629 809	2 416 604
Disponibilités	194 010		194 010	321 590
ACTIF CIRCULANT	2 549 678		2 549 678	4 210 959
Charges constatées d'avance	84 003		84 003	50 890
Ecart de conversion	10 877		10 877	3 528
TOTAL ACTIF	15 127 246	136 863	14 990 383	14 647 583

Bilan au 31 décembre 2021**P A S S I F (avant affectation)**

	(En Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Capital		6 000 000	6 000 000
Réserve légale			
Report à nouveau		<2 707 427>	<1 846 810>
Résultat de l'exercice		<2 171 653>	<860 616>
Provisions réglementées		31 206	20 804
CAPITAUX PROPRES		1 152 126	3 313 378
Provisions pour Risques		10 877	3 528
Provisions pour Charges		1 492	1 094
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		12 369	4 622
DETTES FINANCIERES			
* Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit			
* Emprunts et dettes financières divers			
DETTES D'EXPLOITATION			
* Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 100 280	468 923
* Dettes fiscales et sociales		292 820	160 172
DETTES DIVERSES			
* Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
* Autres dettes		11 553 360	10 322 744
DETTES		12 946 460	10 951 839
Produits constatés d'avance		851 527	375 994
Ecart de conversion		27 900	1 750
TOTAL PASSIF		14 990 383	14 647 583

Compte de Résultat 2021

	(en Euros)	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Vente de matériel		1 489 220	3 231 940
Production vendue de services		2 356 000	3 975 286
Montant net du chiffre d'affaires		3 845 220	7 207 226
Production stockée		<332 067>	417 323
Subventions d'exploitation		40 093	
Reprises sur provisions et transferts de charges		7 520	34 048
Autres produits		25 660	125 945
PRODUITS D'EXPLOITATION		3 586 426	7 784 542
Achat de matériel stocké		1 244 588	4 561 386
Variation de stock		<114 115>	137 730
Achat de matériel		119 535	106 792
Autres achats et charges externes		3 448 166	2 980 790
Impôts, taxes et versements assimilés		14 872	18 956
Salaires et traitements		559 640	404 258
Charges sociales		148 660	219 999
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
* Sur immobilisations : dotations aux amortissements		84 664	41 130
* Pour risques et charges : dotations aux provisions		398	1 094
Autres charges		36 534	54 197
CHARGES D'EXPLOITATION		5 542 942	8 526 332
RESULTAT D'EXPLOITATION		<1 956 516>	<741 790>
Produits financiers de participations			
Intérêts et produits assimilés :			
* Intérêts sur comptes courants		25 422	12 035
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change		72 040	170 569
PRODUITS FINANCIERS		97 462	182 604
Dotations aux amortissements et aux provisions		7 349	3 528
Intérêts et charges assimilées :			
* Intérêts sur comptes courants		163 501	160 335
Différences négatives de change		131 062	127 165
CHARGES FINANCIERES		301 912	291 028
RESULTAT FINANCIER		<204 450>	<108 424>
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		<2 160 966>	<850 214>
Produits sur opérations en capital			
Reprises sur provisions			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges sur opérations de gestion		150	
Charges sur opérations en capital		135	
Dotations aux provisions réglementées		10 402	10 402
CHARGES EXCEPTIONNELLES		10 687	10 402
RESULTAT EXCEPTIONNEL		<10 687>	<10 402>
TOTAL DES PRODUITS		3 683 888	7 967 146
TOTAL DES CHARGES		5 855 541	8 827 762
RESULTAT DE L'EXERCICE		<2 171 653>	<860 616>

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les comptes ont été arrêtés par le Président.

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société a pour activité principale la location, le service, la maintenance, le financement d'actifs, la vente, la distribution, le conseil pour les équipements d'assistance aéroportuaires et pour les équipements aéroportuaires et de transport, neufs ou d'occasion y compris le conseil et la gestion de projets, la participation et le financement des activités connexes. Elle distribue en particulier des équipements aéroportuaires fixes (générateurs et transformateurs électriques et alimentations en air) ainsi que des tracteurs à bagages autonomes (le « TractEasy ») et des tracteurs avions pour des solutions de « green taxiing » (le « Taxibot »).

La Société a continué le déploiement de ses activités, notamment par la démonstration de ses solutions « Tracteasy » et « Taxibot » auprès de plusieurs clients internationaux. La Société a par ailleurs été retenue pour la participation à un projet de développement et d'amélioration du Tracteasy subventionné par l'Union Européenne qui se déroulera sur 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2021.

La Société a été affectée par la crise du Covid qui impacte sévèrement le secteur aérien. En particulier, plusieurs projets de fourniture et installation d'infrastructures aéroportuaires sur lesquels la Société était engagée ont subi des décalages. Certaines opérations ont été repoussées en 2022 et d'autres en 2023.

II. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement marquant postérieur à la clôture n'est à signaler.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis en application du règlement ANC n 2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure.

L'appréciation de la valeur actuelle des titres tient compte des prévisions de flux de trésorerie actualisés. Il est également pris en considération des situations particulières au regard de la position de la société sur son marché, de ses perspectives de développement et de l'intérêt stratégique de la filiale considérée pour le Groupe.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'acquisition, il est constitué une dépréciation supplémentaire sous forme de provision pour dépréciation de titres de participation.

Créances rattachées à des participations

Les avances faites aux filiales sont comptabilisées dans les créances rattachées aux participations lorsqu'elles revêtent le caractère d'un concours à moyen ou long terme.

Les avances de trésorerie à court terme sont inscrites en compte courant dans le poste « Autres créances ».

Autres immobilisations financières

Les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'achat, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les prêts et créances immobilisés sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-remboursement.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

L'amortissement linéaire est considéré comme étant proche de la dépréciation économique.

Les durées d'amortissement retenues sont (*sauf cas particuliers*) les suivantes :

- * Matériels destinés à la location et à la vente : il s'agit de TractEasy donc la durée d'amortissement est de 10 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 ans

4. Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances identifiées comme douteuses font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Opérations en devises : les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Ecarts de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition et estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. La moins-value latente éventuelle fait l'objet d'une provision pour dépréciation ; la plus-value latente éventuelle n'est pas prise en compte.

6. Provisions pour risques et charges

Dans le cadre du règlement sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour le Groupe. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

7. Résultat courant

Dans un souci de cohérence avec les comptes consolidés, la société classe dans le résultat courant les éléments exceptionnels des activités ordinaires, hors éléments liés aux opérations de cession d'immobilisations qui restent présents dans le résultat exceptionnel.

III. NOTES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**Immobilisations incorporelles**

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Clôture 31/12/2021
Logiciels	7			7
Total	7			7

Les immobilisations incorporelles correspondent à la capitalisation des frais de développement de l'ERP EAM.

Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Clôture 31/12/2021
Matériel	622	330		952
Agencement	0	0		0
Outillage	11			11
Matériel de bureau et info	30	4	1	33
Total	663	334	1	996

Le matériel se compose de 6 TractEasy , déprécié sur 10 ans soit un montant de 109 K Euros au 31 Décembre 2021.

Immobilisations financières

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Clôture 31/12/2021
Titres TAS	9 764			9 764
Total	9 764			9 764

Il s'agit des titres de la société TAS détenue à 50.1%

Etat des amortissements

(en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2021	Augmentation	Diminution	Cloture au 31/12/2021
Logiciels	1	1	0	2
Matériel	39	71	0	109
Agencement	0	0	0	0
Outillage	2	2	0	4
Matériel de bureau et info	11	11	1	21
Total	53	85	1	137

Stock de Machines

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2021	Acquisitions	Capitalisations/ Cessions	Clôture 31/12/2021
Stock de machines	417	114	332	199
Total	417	114	332	199

Le stock correspond à des LTS et LTHR.

Evolution des capitaux propres

Le capital social est constitué au 31 décembre 2021 de 6 000 000 actions de 1 euro nominal.

(en milliers d'euros)	Ouverture au 01/01/2021 avant affectation	Résultat 2020	Résultat 2021	Solde au 31/12/2021 (avant affectation proposée)	Affectation proposée du résultat	Solde au 31/12/2021 (après affectation proposée)
Capital	6 000			6 000		6 000
Primes d'émission, de fusion						
Réserve légale						
Dividende						
Report à nouveau	-1 846,8	-860,6		-2 707,4	-2 171,7	-4 879,1
Résultat de l'exercice	-860,6	860,6	-2 171,7	-2 171,7	2 171,7	0,0
Provisions réglementées	20,8		10,4	31,2	0,0	31,2
Total	3 313,4	0,0	-2 161,3	1 152,1	0,0	1 152,1

Les provisions réglementées correspondent à l'étalement sur 5 ans des frais d'acquisition des titres TAS.
Augmentation de capital de 5 500 000 € au cours de l'année 2020.

Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 31/12/2021	Echéance prévue
Provisions pour risques	4	7			11	Année 2022
Provisions pour charges	1	0			1	-
Total	5	8	0	0	12	-

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Etat des dettes (en milliers d'euros)	Montant au 31/12/2021	Degré d'exigibilité du passif		
		< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 100	1 100		
Dettes fiscales et sociales	293	293		
Autres dettes (1)	11 553	551	11 002	
Total	12 946	1 944	11 002	

(1) Dont Compte courant avec TLD Group : 11 553 K€

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Etat des créances (En milliers d'euros)	Montant au 31/12/2021	Degré d'exigibilité du passif		
		< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Créances clients et comptes rattachés	1 474	1 474		
Créances fiscales et sociales (1)	379	379		
Autres créances	250	250		
Total	2 103	2 103		

(1) Crédit de TVA et TVA déductible pour 64 K€

Informations diverses :**Charges à payer et Produits à recevoir :**

Charges à payer : 693 K€ Fournisseurs factures non parvenues principalement des honoraires de mise à disposition
148 K€ Personnel et charges sociales
5 K€ Impôts et taxes

Produits à recevoir : 41 K€ Factures à établir Clients
2 K€ Indemnités de chômage partiel

Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance : 84 K€ liées à l'activité courante de la société

Les produits constatés d'avance : 851 K€ : Il s'agit de factures établies à divers clients

Engagements hors bilan**Engagements donnés**

Néant

Engagements reçus

Néant

Crédit Bail

(en euros)	
Valeur d'origine	50 560
Redevances afférentes à l'exercice	12 841
Redevances cumulées des exercices	0
Prix d'achat résiduels	506
Redevances restant à payer	28 676
* Jusqu'à 1 an	12 841
* de 1 à 5 ans	15 835
* Plus de 5 ans	/

Effectif de la société

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la société est de 8 personnes.

Situation fiscale

Régime de l'intégration fiscale

A compter du 1^{er} janvier 2019, la société Alvest Holding est devenue la nouvelle tête du groupe ALVEST et la société SAS est entrée dans son périmètre.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale est la suivante :

- ✓ Alvest International Equity (1)
- ✓ Alvest (1)
- ✓ TLD Group (1)
- ✓ Adhefin (1)
- ✓ Adhetec (1)
- ✓ TLD GSE (1)
- ✓ TLD Europe (1)
- ✓ Sage Parts International (1)
- ✓ Alvest Holding
- ✓ Albatros Bidco
- ✓ Albatros Midco
- ✓ Smart Airport System (1)
- ✓ Alvest Equipment Services (1)

(1) Sociétés entrées dans le nouveau périmètre en 2019

Une convention d'intégration fiscale a été conclue dans laquelle :

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale,
- Les économies d'impôt réalisées par le Groupe liées au déficit sont conservées chez la société-mère.

Dirigeants

Rémunérations

Aucune rémunération n'a été versée par la société aux membres des organes de direction au cours de l'exercice.

Montant des avances et des crédits alloués

Néant

Détail du poste « Produits d'exploitation »

Il s'agit de la location ou vente d'équipement et de services et de la mise à disposition de personnel chez Trusted Aviation Services.

Détail du poste « Charges d'exploitation »

Il s'agit principalement de charges externes dont la mise à disposition de personnel, et de l'achat d'équipement.

Détail du poste « Résultat financier »

Les charges financières de 302 K€ se composent principalement des intérêts de comptes courant avec la société TLD Group à hauteur de 162 K€ et de pertes de change à hauteur de 131 K€.

Les produits financiers de 97 K€ sont principalement des gains de change à hauteur de 72 K€ et des intérêts de comptes courant avec la société Trusted Aviation Services à hauteur de 24 K€.

Détail du poste « Résultat Exceptionnel »

Les charges exceptionnelles de 10 K€ sont les amortissements dérogatoires liés aux frais d'acquisition des titres TAS, étalés sur 5 ans.

Comptes consolidés

Les comptes de la société SAS sont consolidés par intégration globale dans ceux d'Alvest Holding (100, Bd du Montparnasse, à Paris 14eme).

La société TLD GROUP bénéficie de l'exemption d'obligation d'établissement de comptes consolidés des sous-groupes :

- Non-opposition des actionnaires de l'entreprise contrôlée représentant au moins un dixième du capital (art. L.233-17, 1°)
- Les comptes consolidés de l'ensemble plus grand dans lesquels la société contrôlée est incluse, sont établis (art. R.233-15, 1°) en conformité avec les articles L.233-16 à L.233-28
- Les comptes de l'ensemble plus grand sont (art. R.233-15, 2° et 3°)
 - a) certifiés par un professionnel indépendant chargé du contrôle des comptes
 - b) publiés et mis à la disposition des actionnaires ou des associés de la société exemptée dans les conditions et dans les délais prévus aux articles R.225-88 et R.225-89

Filiales et participations au 31 décembre 2021

Informations financières (en €uros, sauf précision particulière)	Capital (dans la monnaie locale)	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats, bénéfices, pertes du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales et participations										
I - RENSEIGNEMENTS DETAILLES concernant les filiales et participations ci-dessous										
A - FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société)										
Trusted Aviation Services Square des Pierres Grises 1150 Woluwe St Pierre Belgique BE 0842 181 318	6 200	1297271	50,1%	9 764 325	9 764 325	1 964 538		3 921 827	1 710 942	0
B - PARTICIPATIONS (Moins de 10% du capital détenu)										
II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX concernant les autres filiales et participations										
A - FILIALES non reprises au § I										
			0%			0	0			0
			0%			0	0			0
B - PARTICIPATIONS non reprises au § I										
a) Dans les sociétés françaises (ensem										
b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)										

PROJET D'AFFECTATION DE RESULTAT

	(En euros)
<u>ORIGINES</u>	
Report à nouveau antérieur	<2 707 426.90>
Résultat de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021	<2 171 652.57>
Prélèvement sur les réserves	-----
	<4 879 079.87>
<u>AFFECTATIONS</u>	
Report à nouveau débiteur	<4 879 079.87>

Smart Airport Systems (SAS)
Société par actions simplifiée au capital de 6.000.000 euros
Siège social : 104, boulevard du Montparnasse -75014 Paris
844 733 089 RCS PARIS

(ci-après la *Société*)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 20 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 20 mai 2022, à 9h,

la société TLD GROUP, société par actions simplifiée, au capital de 20.938.268 euros, dont le siège social est situé, 100-104 boulevard du Montparnasse, 75014 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 490 259 165, représentée par Antoine Maguin, agissant en qualité de directeur général de la Société (ci-après, l' « **Associé Unique** »),

1. a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président de la Société,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président de la Société,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Augmentation de capital par incorporation de créance d'un montant total de 6.000.000 euros, pour le porter de 6.000.000 euros à 7.000.000 euros par l'émission au profit de l'associé unique de 1.000.000 d'actions nouvelles émises à un prix de souscription unitaire de 6 euros, incluant une prime d'émission de 5 euros par action,
- Modification corrélative des articles 6 et 7 des statuts de la Société,
- Pouvoirs pour les formalités.

2. déclare avoir été mis en possession des documents suivants :

- la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport du Commissaire aux comptes,
- les comptes sociaux et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

- une copie du projet des statuts modifiés,
- le texte du projet des décisions.

La Société RSM Paris, commissaire aux comptes, a été informée de l'ordre du jour des décisions à adopter ce jour par l'Associé Unique et n'a pas formulé d'observation.

3. L'Associé Unique a pris les décisions suivantes, à toutes fins utiles, conformément à l'article 16 des statuts de la Société :

PREMIERE DECISION

(Examen et approbation des comptes de l'exercice)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président de la Société et du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par une perte de (2.171.653) euros.

L'Associé Unique approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts correspondant aux loyers des véhicules de tourisme, et s'élevant à 2.792 euros au titre de l'exercice 2021.

L'Associé Unique donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, quitus de sa gestion au Président et au Directeur Général.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat)

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit une perte de (2.171.653) euros sur le compte « report à nouveau ».

Le compte « report à nouveau » est ainsi porté de (2.707.427) euros à (4.879.080) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les montants des dividendes mis en distribution au titre de ces 3 derniers exercices étaient les suivants :

Exercice social	Dividende par action
31 décembre 2020	0 €
31 décembre 2019	0 €
31 décembre 2018	0 €

TROISIEME DECISION

(Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Associé Unique, constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

QUATRIEME DECISION

(Augmentation de capital par incorporation de créances)

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du président et afin de reconstituer les capitaux propres de la Société et après avoir entendu la lecture du rapport du Président, constatant notamment que le capital social est intégralement libéré,

- décide d'augmenter le capital social d'un montant nominal total de 6.000.000 euros, pour le porter de 6.000.000 euros à 7.000.000 euros, par l'émission de 1.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euros chacune, ces actions nouvelles seront émises à un prix de souscription unitaire de 6 euros, incluant une prime d'émission de 5 euros par action, pour un montant total de 6.000.000 € (six millions euros).
- Le montant total de la prime d'émission, soit un montant total de 5.000.000 euros, sera inscrit sur un compte spécial intitulé « Prime d'émission ».
- décide de souscrire à la totalité des actions émises :
 - o 1.000.000 actions par une compensation de créances d'un montant de 6.000.000 € (six millions euros), qui sera attestée par le certificat du dépositaire émis par le commissaire aux comptes de la Société,
- décide que la souscription sera reçue à l'issue de la présente décision,
- décide que les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la date de la réalisation définitive de l'augmentation du capital social.

Les certificats prévus par l'article L. 225-146 du Code de commerce seront annexés au présent procès-verbal pour valoir constatation de la réalisation de l'augmentation de capital.

A l'issue de cette opération, le capital social s'élèvera à la somme de 7.000.000 euros, divisé en 7.000.000 actions de 1 euro de valeur nominale.

CINQUIEME DECISION

(Modification des statuts)

En conséquence de l'adoption de la décision précédente, l'Associé unique décide, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, de modifier comme suit les articles 6 et 7 des statuts :

Article 6 – APPORTS

Le début est sans changement. L'article est complété par le paragraphe suivant :

« Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 20 mai 2022 le capital social a été augmenté d'une somme de 1.000.000 euros par incorporation de créances, pour être porté de 6.000.000 euros à 7.000.000 euros, par l'émission de 1.000.000 actions nouvelles, intégralement libérées, d'une valeur nominale de un (1) euro et d'une prime d'émission de cinq (5) euros. »

Article 7 – CAPITAL SOCIAL

“Le capital social est fixé à la somme de sept millions (7.000.000) d'euros.

Il est divisé en sept millions d'actions d'un (1) euro de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées de leur valeur nominale ».

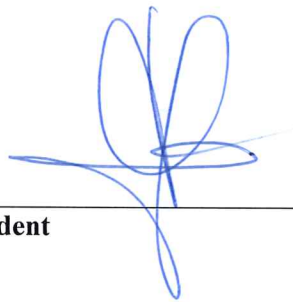
SIXIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'extraits ou de copies du présent procès-verbal, pour accomplir toutes formalités requises.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de la Société conformément à l'article 18 des statuts de la Société.



Le Président



SMART AIRPORT SYSTEM

Siège social : 100 Boulevard du Montparnasse – 75014 PARIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 6 000 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

SMART AIRPORT SYSTEM

Siège social : 100 Boulevard du Montparnasse – 75014 PARIS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 6 000 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Smart Airport System relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 mai 2022

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a final flourish.

Stéphane MARIE

Associé

SMART AIRPORT SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 000 €uros
Siège social : 104, boulevard du Montparnasse – 75014 PARIS
844 733 089 RCS PARIS

COMPTES SOCIAUX
AU 31 DECEMBRE 2021

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF	<i>(en Euros)</i>			
	31/12/2021		31/12/2020	
	Brut	Amortissements et Provisions	NET	NET
Autres immobilisations incorporelles	7 358	2 453	4 905	6 132
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 358	2 453	4 905	6 132
Inst techn et Outillage	10 916	3 878	7 038	9 222
Matériel	952 244	109 240	843 004	583 740
Autres immobilisations corporelles	33 058	21 292	11 766	18 788
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	996 218	134 410	861 808	611 750
Participations	9 764 325		9 764 325	9 764 325
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 714 787		1 714 787	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 479 112		11 479 112	9 764 325
ACTIF IMMOBILISE	12 482 688	136 863	12 345 825	10 382 207
Stock de machines	199 372		199 372	417 323
Avances et acomptes versés sur commandes	52 498		52 498	
Créances clients et comptes rattachés	1 473 989		1 473 989	1 055 442
Autres créances	629 809		629 809	2 416 604
Disponibilités	194 010		194 010	321 590
ACTIF CIRCULANT	2 549 678		2 549 678	4 210 959
Charges constatées d'avance	84 003		84 003	50 890
Ecart de conversion	10 877		10 877	3 528
TOTAL ACTIF	15 127 246	136 863	14 990 383	14 647 583

Bilan au 31 décembre 2021**P A S S I F (avant affectation)**

	(En Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Capital		6 000 000	6 000 000
Réserve légale			
Report à nouveau		<2 707 427>	<1 846 810>
Résultat de l'exercice		<2 171 653>	<860 616>
Provisions réglementées		31 206	20 804
CAPITAUX PROPRES		1 152 126	3 313 378
Provisions pour Risques		10 877	3 528
Provisions pour Charges		1 492	1 094
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		12 369	4 622
DETTES FINANCIERES			
* Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit			
* Emprunts et dettes financières divers			
DETTES D'EXPLOITATION			
* Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 100 280	468 923
* Dettes fiscales et sociales		292 820	160 172
DETTES DIVERSES			
* Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
* Autres dettes		11 553 360	10 322 744
DETTES		12 946 460	10 951 839
Produits constatés d'avance		851 527	375 994
Ecart de conversion		27 900	1 750
TOTAL PASSIF		14 990 383	14 647 583

Compte de Résultat 2021

	(en Euros)	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Vente de matériel		1 489 220	3 231 940
Production vendue de services		2 356 000	3 975 286
Montant net du chiffre d'affaires		3 845 220	7 207 226
Production stockée		<332 067>	417 323
Subventions d'exploitation		40 093	
Reprises sur provisions et transferts de charges		7 520	34 048
Autres produits		25 660	125 945
PRODUITS D'EXPLOITATION		3 586 426	7 784 542
Achat de matériel stocké		1 244 588	4 561 386
Variation de stock		<114 115>	137 730
Achat de matériel		119 535	106 792
Autres achats et charges externes		3 448 166	2 980 790
Impôts, taxes et versements assimilés		14 872	18 956
Salaires et traitements		559 640	404 258
Charges sociales		148 660	219 999
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
* Sur immobilisations : dotations aux amortissements		84 664	41 130
* Pour risques et charges : dotations aux provisions		398	1 094
Autres charges		36 534	54 197
CHARGES D'EXPLOITATION		5 542 942	8 526 332
RESULTAT D'EXPLOITATION		<1 956 516>	<741 790>
Produits financiers de participations			
Intérêts et produits assimilés :			
* Intérêts sur comptes courants		25 422	12 035
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change		72 040	170 569
PRODUITS FINANCIERS		97 462	182 604
Dotations aux amortissements et aux provisions		7 349	3 528
Intérêts et charges assimilées :			
* Intérêts sur comptes courants		163 501	160 335
Différences négatives de change		131 062	127 165
CHARGES FINANCIERES		301 912	291 028
RESULTAT FINANCIER		<204 450>	<108 424>
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		<2 160 966>	<850 214>
Produits sur opérations en capital			
Reprises sur provisions			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges sur opérations de gestion		150	
Charges sur opérations en capital		135	
Dotations aux provisions réglementées		10 402	10 402
CHARGES EXCEPTIONNELLES		10 687	10 402
RESULTAT EXCEPTIONNEL		<10 687>	<10 402>
TOTAL DES PRODUITS		3 683 888	7 967 146
TOTAL DES CHARGES		5 855 541	8 827 762
RESULTAT DE L'EXERCICE		<2 171 653>	<860 616>

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les comptes ont été arrêtés par le Président.

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société a pour activité principale la location, le service, la maintenance, le financement d'actifs, la vente, la distribution, le conseil pour les équipements d'assistance aéroportuaires et pour les équipements aéroportuaires et de transport, neufs ou d'occasion y compris le conseil et la gestion de projets, la participation et le financement des activités connexes. Elle distribue en particulier des équipements aéroportuaires fixes (générateurs et transformateurs électriques et alimentations en air) ainsi que des tracteurs à bagages autonomes (le « TractEasy ») et des tracteurs avions pour des solutions de « green taxiing » (le « Taxibot »).

La Société a continué le déploiement de ses activités, notamment par la démonstration de ses solutions « Tracteasy » et « Taxibot » auprès de plusieurs clients internationaux. La Société a par ailleurs été retenue pour la participation à un projet de développement et d'amélioration du Tracteasy subventionné par l'Union Européenne qui se déroulera sur 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2021.

La Société a été affectée par la crise du Covid qui impacte sévèrement le secteur aérien. En particulier, plusieurs projets de fourniture et installation d'infrastructures aéroportuaires sur lesquels la Société était engagée ont subi des décalages. Certaines opérations ont été repoussées en 2022 et d'autres en 2023.

II. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement marquant postérieur à la clôture n'est à signaler.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis en application du règlement ANC n 2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure.

L'appréciation de la valeur actuelle des titres tient compte des prévisions de flux de trésorerie actualisés. Il est également pris en considération des situations particulières au regard de la position de la société sur son marché, de ses perspectives de développement et de l'intérêt stratégique de la filiale considérée pour le Groupe.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'acquisition, il est constitué une dépréciation supplémentaire sous forme de provision pour dépréciation de titres de participation.

Créances rattachées à des participations

Les avances faites aux filiales sont comptabilisées dans les créances rattachées aux participations lorsqu'elles revêtent le caractère d'un concours à moyen ou long terme.

Les avances de trésorerie à court terme sont inscrites en compte courant dans le poste « Autres créances ».

Autres immobilisations financières

Les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'achat, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les prêts et créances immobilisés sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-remboursement.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

L'amortissement linéaire est considéré comme étant proche de la dépréciation économique.

Les durées d'amortissement retenues sont (*sauf cas particuliers*) les suivantes :

- * Matériels destinés à la location et à la vente : il s'agit de TractEasy donc la durée d'amortissement est de 10 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 ans

4. Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances identifiées comme douteuses font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Opérations en devises : les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Ecarts de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition et estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. La moins-value latente éventuelle fait l'objet d'une provision pour dépréciation ; la plus-value latente éventuelle n'est pas prise en compte.

6. Provisions pour risques et charges

Dans le cadre du règlement sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour le Groupe. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

7. Résultat courant

Dans un souci de cohérence avec les comptes consolidés, la société classe dans le résultat courant les éléments exceptionnels des activités ordinaires, hors éléments liés aux opérations de cession d'immobilisations qui restent présents dans le résultat exceptionnel.

III. NOTES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**Immobilisations incorporelles**

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Clôture 31/12/2021
Logiciels	7			7
Total	7			7

Les immobilisations incorporelles correspondent à la capitalisation des frais de développement de l'ERP EAM.

Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Clôture 31/12/2021
Matériel	622	330		952
Agencement	0	0		0
Outillage	11			11
Matériel de bureau et info	30	4	1	33
Total	663	334	1	996

Le matériel se compose de 6 TractEasy , déprécié sur 10 ans soit un montant de 109 K Euros au 31 Décembre 2021.

Immobilisations financières

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Clôture 31/12/2021
Titres TAS	9 764			9 764
Total	9 764			9 764

Il s'agit des titres de la société TAS détenue à 50.1%

Etat des amortissements

(en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2021	Augmentation	Diminution	Cloture au 31/12/2021
Logiciels	1	1	0	2
Matériel	39	71	0	109
Agencement	0	0	0	0
Outillage	2	2	0	4
Matériel de bureau et info	11	11	1	21
Total	53	85	1	137

Stock de Machines

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2021	Acquisitions	Capitalisations/ Cessions	Clôture 31/12/2021
Stock de machines	417	114	332	199
Total	417	114	332	199

Le stock correspond à des LTS et LTHR.

Evolution des capitaux propres

Le capital social est constitué au 31 décembre 2021 de 6 000 000 actions de 1 euro nominal.

(en milliers d'euros)	Ouverture au 01/01/2021 avant affectation	Résultat 2020	Résultat 2021	Solde au 31/12/2021 (avant affectation proposée)	Affectation proposée du résultat	Solde au 31/12/2021 (après affectation proposée)
Capital	6 000			6 000		6 000
Primes d'émission, de fusion						
Réserve légale						
Dividende						
Report à nouveau	-1 846,8	-860,6		-2 707,4	-2 171,7	-4 879,1
Résultat de l'exercice	-860,6	860,6	-2 171,7	-2 171,7	2 171,7	0,0
Provisions réglementées	20,8		10,4	31,2	0,0	31,2
Total	3 313,4	0,0	-2 161,3	1 152,1	0,0	1 152,1

Les provisions réglementées correspondent à l'étalement sur 5 ans des frais d'acquisition des titres TAS.
Augmentation de capital de 5 500 000 € au cours de l'année 2020.

Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Ouverture 01/01/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 31/12/2021	Echéance prévue
Provisions pour risques	4	7			11	Année 2022
Provisions pour charges	1	0			1	-
Total	5	8	0	0	12	-

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Etat des dettes (en milliers d'euros)	Montant au 31/12/2021	Degré d'exigibilité du passif		
		< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 100	1 100		
Dettes fiscales et sociales	293	293		
Autres dettes (1)	11 553	551	11 002	
Total	12 946	1 944	11 002	

(1) Dont Compte courant avec TLD Group : 11 553 K€

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Etat des créances (En milliers d'euros)	Montant au 31/12/2021	Degré d'exigibilité du passif		
		< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Créances clients et comptes rattachés	1 474	1 474		
Créances fiscales et sociales (1)	379	379		
Autres créances	250	250		
Total	2 103	2 103		

(1) Crédit de TVA et TVA déductible pour 64 K€

Informations diverses :**Charges à payer et Produits à recevoir :**

Charges à payer : 693 K€ Fournisseurs factures non parvenues principalement des honoraires de mise à disposition
148 K€ Personnel et charges sociales
5 K€ Impôts et taxes

Produits à recevoir : 41 K€ Factures à établir Clients
2 K€ Indemnités de chômage partiel

Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance : 84 K€ liées à l'activité courante de la société

Les produits constatés d'avance : 851 K€ : Il s'agit de factures établies à divers clients

Engagements hors bilan**Engagements donnés**

Néant

Engagements reçus

Néant

Crédit Bail

	(en euros)
Valeur d'origine	50 560
Redevances afférentes à l'exercice	12 841
Redevances cumulées des exercices	0
Prix d'achat résiduels	506
Redevances restant à payer	28 676
* Jusqu'à 1 an	12 841
* de 1 à 5 ans	15 835
* Plus de 5 ans	/

Effectif de la société

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la société est de 8 personnes.

Situation fiscale**Régime de l'intégration fiscale**

A compter du 1^{er} janvier 2019, la société Alvest Holding est devenue la nouvelle tête du groupe ALVEST et la société SAS est entrée dans son périmètre.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale est la suivante :

- ✓ Alvest International Equity (1)
- ✓ Alvest (1)
- ✓ TLD Group (1)
- ✓ Adhefin (1)
- ✓ Adhetec (1)
- ✓ TLD GSE (1)
- ✓ TLD Europe (1)
- ✓ Sage Parts International (1)
- ✓ Alvest Holding
- ✓ Albatros Bidco
- ✓ Albatros Midco
- ✓ Smart Airport System (1)
- ✓ Alvest Equipment Services (1)

(1) Sociétés entrées dans le nouveau périmètre en 2019

Une convention d'intégration fiscale a été conclue dans laquelle :

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale,
- Les économies d'impôt réalisées par le Groupe liées au déficit sont conservées chez la société-mère.

Dirigeants**Rémunérations**

Aucune rémunération n'a été versée par la société aux membres des organes de direction au cours de l'exercice.

Montant des avances et des crédits alloués

Néant

Détail du poste « Produits d'exploitation »

Il s'agit de la location ou vente d'équipement et de services et de la mise à disposition de personnel chez Trusted Aviation Services.

Détail du poste « Charges d'exploitation »

Il s'agit principalement de charges externes dont la mise à disposition de personnel, et de l'achat d'équipement.

Détail du poste « Résultat financier »

Les charges financières de 302 K€ se composent principalement des intérêts de comptes courant avec la société TLD Group à hauteur de 162 K€ et de pertes de change à hauteur de 131 K€.

Les produits financiers de 97 K€ sont principalement des gains de change à hauteur de 72 K€ et des intérêts de comptes courant avec la société Trusted Aviation Services à hauteur de 24 K€.

Détail du poste « Résultat Exceptionnel »

Les charges exceptionnelles de 10 K€ sont les amortissements dérogatoires liés aux frais d'acquisition des titres TAS, étalés sur 5 ans.

Comptes consolidés

Les comptes de la société SAS sont consolidés par intégration globale dans ceux d'Alvest Holding (100, Bd du Montparnasse, à Paris 14eme).

La société TLD GROUP bénéficie de l'exemption d'obligation d'établissement de comptes consolidés des sous-groupes :

- Non-opposition des actionnaires de l'entreprise contrôlée représentant au moins un dixième du capital (art. L.233-17, 1°)
- Les comptes consolidés de l'ensemble plus grand dans lesquels la société contrôlée est incluse, sont établis (art. R.233-15, 1°) en conformité avec les articles L.233-16 à L.233-28
- Les comptes de l'ensemble plus grand sont (art. R.233-15, 2° et 3°)
 - a) certifiés par un professionnel indépendant chargé du contrôle des comptes
 - b) publiés et mis à la disposition des actionnaires ou des associés de la société exemptée dans les conditions et dans les délais prévus aux articles R.225-88 et R.225-89

Filiales et participations au 31 décembre 2021

Informations financières (en €uros, sauf précision particulière)	Capital (dans la monnaie locale)	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats, bénéfices, pertes du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales et participations										
I - RENSEIGNEMENTS DETAILLES concernant les filiales et participations ci-dessous										
A - FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société)										
Trusted Aviation Services Square des Pierres Grises 1150 Woluwe St Pierre Belgique BE 0842 181 318	6 200	1297271	50,1%	9 764 325	9 764 325	1 964 538		3 921 827	1 710 942	0
B - PARTICIPATIONS (Moins de 10% du capital détenu)										
II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX concernant les autres filiales et participations										
A - FILIALES non reprises au § I										
			0%			0	0			0
			0%			0	0			0
B - PARTICIPATIONS non reprises au § I										
a) Dans les sociétés françaises (ensem										
b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)										

PROJET D'AFFECTATION DE RESULTAT

	(En euros)
<u>ORIGINES</u>	
Report à nouveau antérieur	<2 707 426.90>
Résultat de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021	<2 171 652.57>
Prélèvement sur les réserves	-----
	<4 879 079.87>
<u>AFFECTATIONS</u>	
Report à nouveau débiteur	<4 879 079.87>